

La marche entre la L3 & le M1...

Par **Marlon**, le **02/02/2017** à **15:50**

Bonjour,

Je m'explique quant à ce sujet : je suis un étudiant handicapé qui a un peu galéré à se mettre dans le droit. J'ai avorté une année de L1 par la survenance d'une opération des jambes et d'un séjour en centre de rééducation, j'ai ensuite recommencé à zéro dans une autre fac une L1 que j'ai loupée à quelques cheveux (9,87) de moyenne, que j'ai donc recommencée mais avec bien trop de laisser aller pour au final ne valider qu'un semestre sur les deux notamment parce que j'ai rencontré ma conjointe à cette époque et que je faisais des aller-retours entre deux villes. J'ai ensuite déménagé chez elle donc aucune opportunité d'AJAC et trop tard pour l'inscription dans la fac de ma nouvelle ville donc année de coupure sans rien.

Je recommence finalement tout à zéro en 2014 avec une licence droit pour laquelle je décroche une spécialisation via un parcours "Anglais juridique." De ce fait depuis le second semestre de ma L1 j'ai 5 matières d'anglais (Expression écrite, orale, Anglais professionnel, Civilisation anglaise, et le cours commun à toute la licence.) qui remplacent certaines mineures de droit.

J'ai eu ma L1 à 10,6 après rattrapages et un premier semestre de L2 sauvé par mes notes en anglais obtenu à 10,6 avec quelques beaux plantages en droit...

Ce n'est qu'au S4, que je suis réveillé en l'obtenant à 12,1.

J'attends aujourd'hui encore une note quant au premier semestre de ma L3 mais je devrais normalement dépasser les 13 de moyenne générale. La mention sur la licence se décroche dans ma fac sur la moyenne de la L3 donc il est évident que je vais aller chercher la mention AB.

Ma question et mon angoisse vient plutôt quant à l'après. Je ne vais pas dire que je suis mauvais en droit, les matières mineures que je passe se finissent souvent avec des 12/13 et j'ai notamment obtenu 14 au partiel de Responsabilité civile l'année dernière et un 15 cette année en Contrats spéciaux. Le problème reste que je sais que je dois une belle partie de mon évolution et de ma réussite à ma spécialisation anglais dans laquelle je décroche des notes entre 13 et 16 avec il est clair moins d'investissement que mes camarades qui doivent gérer deux mineures de droit en comparaison à mes 4 matières d'anglais.

Certains de mes résultats en droit montrent que je suis capable mais j'envisage notamment un M1 Droit social à l'université de Rennes dans lequel les TD valent 25% et 75% pour le partiel terminal, et dans lequel mes capacités en anglais ne seront plus là pour me sauver. Je sais que depuis toutes ces années j'ai enfin appris à travailler et que je réussis convenablement mais j'ai l'impression de moins mériter que d'autres à cause de ces notes en

langues et que vais le payer arrivé en M1.

1. Pensez vous que les recruteurs pour les M2 vont demander l'intégralité de mon parcours où que leur fournir les résultats de ma licence complétée en une fois dans mon université actuelle suffit ? Si oui pensez vous que mes errances passées pourraient me desservir ou que ma licence obtenue sans redoublement à plus de 12 suffira à jouer à jouer en ma faveur si derrière je fais un bon M1 ?

2. Pensez vous que ma licence orientée vers l'anglais au détriment de quelques mineures de droit puisse finalement être un frein à mon dossier ? Dois-je me préparer à une lourde chute ?

Je vous avoue que j'ai un peu peur d'avoir finalement "facilité" ma licence avec ces langues qui n'étaient pas pour un obstacle particulier.

Merci d'avance pour vos avis !

Par **Marlon**, le **02/02/2017** à **15:56**

* Navré j'ignore totalement pourquoi le sujet s'est posté deux fois et je ne trouve aucune fonction d'édition...